



Association Sportive des Anciens Coronariens

REGLEMENT D'ADHESION A L'A.S.A.C.

Conformément aux décisions prises par le Comité Directeur lors de la réunion du **9 novembre 2011** au C.R.M.

A] **La demande d'admission doit être présentée sous forme de lettre et remis à un responsable de l'Association (Président ou secrétaire ou délégué) lors d'une de nos séances sportives du mercredi- RV à l'entrée du gymnase du CRM à 17h45- merci de s'assurer de la tenue d'une séance en téléphonant au numéro mentionné ci dessous**

Monsieur René Césari , Président
4 , rue Jules Massenet
68200 MULHOUSE
☎ : 03.89.32.02.32
Courriel : rene.cesari@orange.fr

Monsieur Marc Hoffmann
secrétaire
☎ : 06 72 80 75 55
Courriel : hoffmann68@evhr.net

- B] Tout nouveau sociétaire qui fait une demande d'adhésion, se cautionne à présenter
- un **certificat médical** établi par son cardiologue traitant l'autorisant à participer à tous les ateliers sportifs que comporte sa future participation: gymnastique fonctionnelle, ergométrie, musculation, natation. (**celui-ci sera à renouveler tous les ans**)
 - De produire **une photo** d'identité récente , [couleur]
- C] Le demandeur sera alors consigné sur une liste d'attente,
- D] Dès que l'effectif de l'Association le permettra, il sera prévenu de son admission et invité à participer aux premières séances d'initiation. ; si , au 1^{er} mars de l'année qui suit, la demande n'avait pas abouti , il est demandé de la reconfirmer
- E] L'ASAC n'étant pas seulement un "club de sport" mais une association de gens qui se retrouvent dans des activités sportives et extra-sportives dans un esprit de convivialité et de fraternité ; tout nouveau sociétaire s'engage à participer de manière régulière à nos séances sportives du mercredi ainsi qu'aux manifestations organisées en dehors du CRM . Nous ferons par ailleurs un bilan d' intégration pour chaque nouveau sociétaire à l'issue de la première année d'adhésion.
- F] S'engage à payer sa cotisation d'entrée à l'Association,
[au moment de son admission –*pro rata temporis*- et renouvelable tous les ans suivant le barème en vigueur et avant le 2^{ème} mercredi de janvier sous peine de se voir radier de l'Association.]
- G] Toute communication de nos activités se fait par courriel(pour ceux qui en ont la possibilité) et par affichage (sur le tableau qui se trouve dans la salle de gym du CRM)
- H] le montant de la **cotisation pour 2012 est de 128 €** (120€ de cotisation annuelle et 8 €T-shirt ASAC)

Pour le Comité,
LE PRESIDENT,
RENE CESARI